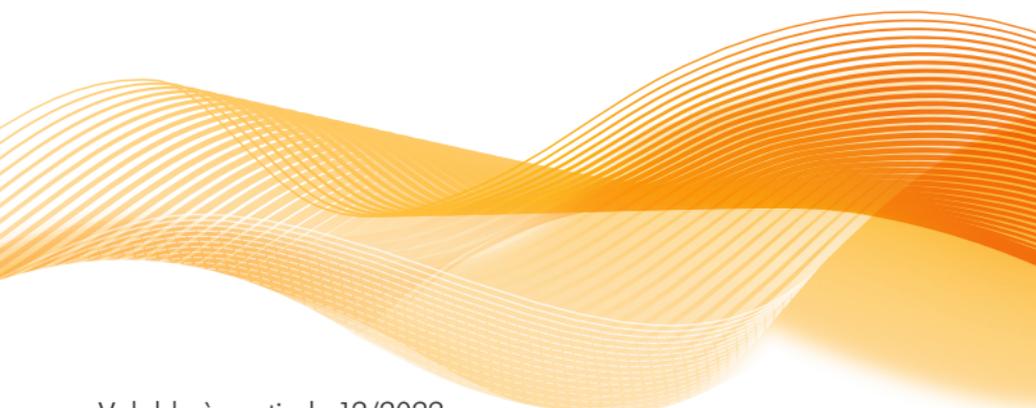


# Garantie internationale



Valable à partir de 12/2022

**I. Garantie internationale**

1. La présente garantie internationale limitée (ci-après la « Garantie ») de Medela AG (ci-après « Medela ») s'applique aux tire-laits électriques Medela à usage personnel (ci-après les « Produits »). Medela garantit au client final ayant acheté un produit auprès de Medela ou d'un distributeur ou revendeur agréé (ci-après le « Client ») que ce produit est exempt de défauts de matériaux et de fabrication, sous réserve de se conformer à l'usage prévu décrit dans la documentation du produit et pour autant que toutes les instructions d'utilisation et d'entretien soient strictement respectées. La période de garantie s'élevé à un (1) an à compter de la date d'achat (ci-après la « Période de garantie »). Le reçu original doit être présenté comme preuve de Garantie et de propriété. Le reçu doit mentionner la date d'achat ainsi que le nom et l'adresse du vendeur. En outre, les Produits ne sauraient pas être utilisés par plusieurs personnes pour des raisons d'hygiène et parce qu'ils ne sont pas conçus pour l'usage par plusieurs personnes.
2. La seule obligation de Medela au titre de la présente Garantie expresse consiste à remplacer ou réparer, à sa discrétion, le Produit ou le(s) composant(s) concerné(s) (ou, si le Produit ne peut être échangé/retourné, à en fournir un similaire). En cas de réparation ou de remplacement du Produit ou bien d'un ou de plusieurs de ses composants dans le cadre de cette Garantie, la Période de garantie n'est en principe pas prolongée. Medela garantit tout Produit et toute pièce réparés ou remplacés sous cette Garantie pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la livraison de ceux-ci ou jusqu'à l'expiration de la Garantie d'origine si ce délai est plus long. Tous les produits et pièces remplacés deviennent la propriété de Medela.
3. Cette garantie est une garantie supplémentaire fournie à titre gratuit. Elle n'a aucun effet sur les actions en justice ou droits légaux dont peut se prévaloir le Client selon la législation nationale relative à la vente de produits de consommation.

**II. Obtention du service de garantie**

1. Le Client doit contacter le revendeur auquel il a acheté son Produit, un distributeur agréé de Medela ou le centre de service clientèle indiqué par Medela (« Centre de services Medela ») avant la fin de la Période de garantie applicable afin d'obtenir une autorisation de service de Garantie. Medela se réserve le droit de facturer une somme forfaitaire raisonnable pour les coûts supplémentaires encourus pour les services proposés au titre de la Garantie (droits de douane et d'importation, commissions interbancaires et frais de transport, logistique et administration), si le pays dans lequel la demande de Garantie est formulée n'est pas celui dans lequel le Produit a été initialement acheté. Medela est habilité à subordonner ses services de Garantie au règlement effectif desdits coûts par le Client.
2. Le Client est tenu de présenter un reçu original daté de l'achat du nouveau produit auprès de Medela ou du distributeur ou revendeur agréé, comportant la date, un bon de retour pour le produit défectueux ainsi qu'une description de l'anomalie (sans oublier de préciser à quel moment le Client a détecté cette anomalie) afin de pouvoir bénéficier des services de garantie.
3. Le retour des produits défectueux s'effectue aux risques du Client.

**III. Exclusion de garantie**

1. Les produits achetés chez un distributeur non agréé ne sont pas couverts par cette garantie.
2. Produits achetés aux États-Unis, au Canada ou en Amérique centrale.
3. Medela décline toute responsabilité si l'anomalie ou le dysfonctionnement présumé(e) est imputable à une interaction inappropriée du Client ou d'un tiers avec le produit, en particulier dans les situations suivantes :
  - manipulation non conforme au mode d'emploi ;

- utilisation par plusieurs personnes ;
  - réparation, modification, entretien, etc. du produit exécutés par une personne ne dépendant pas d'un Centre de services Medela ;
  - transport inadéquat.
4. Cette Garantie ne couvre pas l'usure normale ni les anomalies ou dysfonctionnements présumés dus à un usage excessif, à une tension électrique incorrecte ou à tout autre facteur dépassant le cadre de l'usage préconisé du produit, ou résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements non attribuables à Medela.
  5. La présente Garantie ne couvre pas non plus les dommages physiques au Produit ou les dysfonctionnements découlant de son utilisation conjointe avec un quelconque équipement auxiliaire ou périphérique. Le cas échéant, le produit en lui-même ne saurait être considéré comme défectueux au regard de cette garantie.
  6. Cette Garantie ne s'applique pas si le Produit n'est pas enregistré et son utilisation n'est pas autorisée dans le pays où le Client utilise le Produit, ou si le Produit ne fonctionne pas correctement parce qu'il n'a pas été conçu ou fabriqué à l'origine pour une utilisation dans le pays où le Client utilise le Produit, ce qui peut se produire lorsque le Produit est importé.
  7. Cette Garantie ne s'applique qu'aux Produits et ne s'applique pas aux autres produits Medela, notamment, mais pas exclusivement, aux tire-laits manuels, aux produits hospitaliers et médicaux destinés aux professionnels (y compris le tire-lait Symphony ou l'un de ses modèles précédents ou suivants), ainsi qu'aux accessoires (tels que les biberons, sucettes, recueil-lait, crèmes, coussinets d'allaitement, etc.).

#### IV. Loi applicable et tribunaux compétents

Cette Garantie est régie par le droit de l'État de Suisse, sans égard aux principes afférents aux conflits de loi ni à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980. Les tribunaux du siège social de Medela, situé à Baar (Suisse), seront compétents. Medela pourra également, à sa discrétion, introduire une action en justice auprès des tribunaux compétents à l'endroit du siège social ou du domicile du Client.

Catégorie de produit

.....

Nom du produit

.....

Référence de l'article

.....

Numéro de série

.....

**Période de garantie**

.....

Date d'achat

.....

Informations client

.....

.....

Informations point de vente



## Medela AG

Lättichstrasse 4b  
6340 Baar, Switzerland  
www.medela.com

## International Sales

Medela AG  
Lättichstrasse 4b  
6340 Baar  
Switzerland  
Phone +41 41 562 51 51  
www.medela.com

## United Kingdom

Medela UK Ltd.  
Huntsman Drive  
Northbank Industrial Park  
Irlam, Manchester M44 5EG  
United Kingdom  
Phone +44 161 776 0400  
Fax +44 161 776 0444  
info@medela.co.uk  
www.medela.co.uk

## Australia

Medela Australia Pty Ltd,  
3 Arco Lane,  
Heatherton, Vic 3202  
Australia  
Phone +61 3 9552 8600  
Fax +61 3 9552 8699  
contact.AU@medela.com  
www.medela.com.au

## Germany

Medela Medizintechnik  
GmbH & Co. Handels KG  
Postfach 1148  
85378 Eching  
Germany  
Phone +49 89 31 97 59-0  
Fax +49 89 31 97 59 99  
info@medela.de  
www.medela.de

## Austria

Medela Österreich GmbH  
Goldschlagstraße 172/4/3  
1140 Wien  
Austria  
Phone +43 720 310313 - 0  
Fax +43 720 310313 - 999  
info@medela.at  
www.medela.at

## Netherlands & Belgium

Medela Benelux BV  
Uilenwaard 31  
5236 WB 's-Hertogenbosch  
The Netherlands  
Phone +31 73 690 40 40  
Fax +31 73 690 40 44  
info@medela.nl  
info@medela.be  
www.medela.nl  
www.medela.be

## France

Medela France  
14, rue de la Butte Cordière  
91154 Étampes Cedex  
France  
Phone +33 1 69 16 10 30  
Fax +33 1 69 16 10 32  
info@medela.fr  
www.medela.fr

## Italy

Medela Italia S.r.l. a socio unico  
Via Turrini, 13/15  
40012 Calderara di Reno (BO)  
Italy  
Phone +39 051 72 76 88  
Fax +39 051 72 76 89  
info@medela.it  
www.medela.it